



Rapport annuel
de fonctionnement
2021

1921-2021
100 ans
m



2021 : année de nos... 100 ans !

Cher-e-s Collègues, Cher-e-s Partenaires, Cher-e-s Ami-e-s,
Madame, Monsieur,

Franchir le cap des 100 ans est une étape remarquable. Des lieux, certains arbres, quelques familles et parfois des marques ont le privilège de revendiquer des racines très anciennes. Mais force est de constater que l'accélération et la transformation qui caractérisent notre temps ont raison de nombreuses enseignes historiques.

Les facteurs qui nous permettent de fêter 100 ans en 2021 sont multiples. Nous en retiendrons deux.

La vitalité

A travers un 20e siècle marqué par des guerres, des utopies et une glorieuse croissance, et face à l'augmentation de l'espérance de vie, de l'aide à domicile, des connaissances et des exigences en matière de soins, de nutrition, d'hôtellerie, de management, une institution médico-sociale comme la nôtre a dû déployer une énergie toute particulière et quotidienne pour maintenir sa réputation et son attractivité.

Notre « asile de vieillards » a ainsi su se réinventer au fil du temps pour être aujourd'hui un établissement de référence guidé par des indicateurs de succès tels que Chaleur humaine, Respect, Qualité, Ethique et Interdisciplinarité.

La bienveillance

Tout au long de son histoire, la Maison de Vessy a eu le privilège de bénéficier de bonnes étoiles qui lui ont insufflé son esprit de famille, de généreux donateurs qui lui ont permis de rénover et de construire pour jouir d'infrastructures aujourd'hui exceptionnelles, d'élus cantonaux et communaux qui ont soutenu son développement et son rôle fondamental en faveur des aînés.

Vitalité et bienveillance : deux facteurs qui devront continuer à se nourrir mutuellement pour assurer la pérennité de notre Maison et qui guident nos pas chaque jour, pour et avec nos cher-es habitant-es.

Soufflons fièrement nos ... 100 bougies
et longue vie à la Maison de Vessy !

André Laubscher
Président

Florence Moine
Directrice générale

Acronymes et abréviations

AIECD	Association Internationale Ensemble Contre la Douleur
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics
API	Allocation pour impotent
AS	Aide-soignant
ASA	Aide en soins et accompagnement
ASE	Assistant socio-éducatif
ASSC	Assistant en soins et santé communautaire
CA	Conseil d'administration
CDI	Contrat à durée indéterminée
CODIR	Comité de direction
CP	Commission du personnel
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève
DAF	Direction administrative et financière / Directeur administratif et financier
DG	Direction générale / Directrice générale
DGS	Direction générale de la santé
DIR	Dossier informatisé du résident
DRH	Direction des ressources humaines / Directeur des ressources humaines
DSI	Direction des soins / Directrice des soins
EMS	Etablissement Médico-Social
EPA	Etablissement public autonome
EPI	Equipement de protection individuelle
Fegems	Fédération genevoise des Etablissements médico-sociaux
GRESI	Groupe Risque pour l'Etat de Santé et Inspectorat
HUG	Hôpitaux Universitaires de Genève
imad	Institution genevoise de maintien à domicile
IRU	Infirmière-ier responsable d'Unité
OCE	Office cantonal de l'emploi
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
OFSP	Office fédéral de la santé publique
PLAISIR	Plan informatisé des Soins requis
RH	Ressources humaines
SAREAP	Service d'aide aux résidents et aux proches
SIG	Service industriels de Genève
SPAD	Service de protection de l'adulte
SPC	Service des prestations complémentaires
VRH	Vision RH

Table des matières

1	Organisation stratégique et opérationnelle de la Maison de Vessy	6
2	Instances de gouvernance et de consultation 2021	7
3	L'atteinte des défis opérationnels 2020 : Pour rappel 100% de succès !	8
4	Les grands défis de 2021 :	9
5	2021 : des récits de vie pour marquer l'année de nos... 100 ans !	10
6	Résident-e-s – chiffres clés 2021	10
7	Direction des soins infirmiers (DSI)	10
7.1	S'agissant des résident-e-s	11
7.2	S'agissant des collaboratrice-teur-s Formations vigigermes et didactobox De nouveaux collaborateurs dans les soins Testing des collaborateurs non-vaccinés	12
7.3	S'agissant des projets aboutis ou en cours	13
7.4	S'agissant des audits ou inspectorats	13
8	Direction Administrative et Financière (DAF)	14
8.1	Service d'aide aux résident-e-s et aux proches (SAREAP)	14
8.2	Achats	17
8.3	Le service de la comptabilité et la caisse centrale	17
9	Direction de l'Exploitation	18
9.1	Une année de transition	18
9.2	Les services de la DEX	18
	La restauration en chiffre (au 13 décembre 2021)	18
10	Service animation	22
	Manifestations institutionnelles et autres	22
11	Direction des Ressources Humaines (DRH)	23
11.1	Collaborateurs – Chiffres clés 2020 Dont Turnover 2021	23
11.2	Suivi du rapport de la Cour des Comptes	23
11.3	Recrutements	23
11.4	Formations	24
11.5	Gestion de la santé en entreprise	25
11.6	Les parkings de la Maison de Vessy : signature d'un protocole d'accord	25
11.7	Projet pilote – Rôle et organisation de la fonction ASSC	26
11.8	Adhésion au Groupe de Confiance de l'Etat de Genève	26
11.9	Vaccination	26
11.10	Les RH et la pandémie : suite	27
12	Système de contrôle interne (SCI)	27
12.1	Les procédures, directives et annexes	27
12.2	Les risques institutionnels	28
12.3	Les projets	28
12.4	Les audits	29
12.5	La qualité institutionnelle	29
13	Labels	30
14	Partenariats et remerciements	32



1 Organisation stratégique et opérationnelle de la Maison de Vessy

Conseil d'administration (CA)

Du 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2023

Président	M. André Laubscher
Vice-présidente	Mme Anne-Marie Graf
Membres	M. Jean-François Balavoine M. Xavier Carlo M. Philippe Decrey M. Gérard Gostoli Mme Tatiana Gurbanov Mme Jocelyne Haller M. Patrick Lapalud M. Yves Perrot Mme Yubitza Saa-Baud Mme Stela Tacheva M. François Taillard Mme Diana Zehnder
Membre Direction générale de la santé (DGS) avec voix consultative	M. Nicolas Müller
Représentante des Résident-e-s au CA	Mme Yvette Granier
Représentant-e-s du personnel au CA	Mme Lilly Giacomini M. Thierry Daviaud

Comité de Direction

Directrice générale	Mme Florence Moine
Directeur administratif et financier	M. Alain Blattmann
Directrice des soins	Mme Florence Moine (a.i. du 01.01.21 au 31.05.21)
Directrice des soins	Mme Megan Bowyer (depuis le 1er juin 2021)
Directeur de l'exploitation	M. Stéphane Vohl (depuis le 1er mars 2021)
Directeur des ressources humaines	M. Philippe Deppierraz

direction@ems vessy.ch
www.ems vessy.ch

2 Instances de gouvernance et de consultation 2021

Le Conseil d'administration

Cette année encore le Conseil d'Administration aura siégé selon des modalités adaptées aux conditions sanitaires, soit 6 séances en présentiel sur les 7 tenues. Le Bureau du Conseil a tenu 8 séances en présentiel.

Pour la première fois depuis le début de cette législature et comme le prévoit son règlement, le Conseil d'administration a reçu la commission du personnel, pour échanger sur des thématiques portées par celle-ci.

Le Comité de direction

Le comité de direction est l'instance opérationnelle qui a le plus évolué courant 2021.

Le poste de direction des soins a été remis au concours et a été repourvu en juin 2021. Le poste de direction de l'exploitation a été mis au concours et a été pourvu en mars 2021.

C'est donc un comité de direction au complet, pour la 1ère fois depuis le début de cette législature, qui tient séance depuis le 1er juin 2021. 24 séances se sont tenues en 2021.

Son activité a été fortement impactée par la pandémie et plus encore par l'organisation de la vaccination des résident-e-s et collaborateur-trice-s.

Cette année encore, tout ce qui était prévu à la Maison de Vessy n'aura pas pu être porté et réalisé, ou pas dans les délais voulus, mais tout ce qui pouvait et devait l'être aura été réalisé en toute humilité, malgré des conditions régulièrement difficiles.

Le Forum des Résidents et le Forum Résidents-Familles

Un Forum rencontre avec les familles et les résident-e-s a pu avoir lieu durant une courte pause de répit sanitaire. Cet espace d'échange permet aux familles de prendre connaissance des évolutions institutionnelles et de pouvoir déposer leurs demandes, souhaits ou incompréhensions auprès du comité de direction qui était présent au complet. Monsieur le conseiller administratif, maire de Veyrier, était également présent pour une partie de ce forum et a pu ainsi rencontrer les familles Veyrites, dont un proche qui vit à Vessy.

La Commission du personnel

A pu se réunir à 9 reprises en 2021, la plupart du temps en comité restreint, ce qui a toutefois permis la poursuite des échanges et travaux.

Afin d'éviter de mobiliser les ordres du jour de la CP, la Direction générale a proposé de passer en mode projet sur trois thématiques concernant les collaborateur-trice-s : parkings, panneaux d'affichages institutionnels, vente à emporter des plats invendus. Chaque projet a réuni un groupe délégation employeur et délégation du personnel dans une collaboration transparente sur chacune de ces thématiques. Ces trois projets ont pu aboutir rapidement grâce à l'engagement de la Commission du personnel et à la qualité des échanges et des négociations avec le Comité de direction.

3 Nos défis opérationnels 2020 Pour rappel

- ✓ **La finalisation du domaine de Vessy** : finalisation des travaux, y inclus les locaux du Foyer de Jour de l'association Alzheimer et les travaux en extérieur dans le domaine.
- ✓ **La poursuite de la mise en conformité de la Maison de Vessy** : le suivi et la mise en œuvre des recommandations des audits (GRESI, Cour des comptes, etc.).
- ✓ **L'objectivation de la charge en soins** : avec de nouvelles méthodes de travail et une collaboration accrue entre les unités de soins et les évaluatrices PLAISIR, et ce, malgré la poursuite et la gestion de la pandémie.
- ✓ Et surtout, un virage clinique autour de la question du soutien d'un-e **proche de malade Alzheimer** avec les débuts d'une collaboration active entre le Foyer de jour de l'Association Alzheimer et les lits de répit de l'unité Beaux Champs et ainsi que les débuts conjoints de la formation Montessori.



4 Les grands défis de 2021

- ✓ Recrutements de collaborateur-trice-s dans les soins du fait de l'augmentation de la charge en soins
- ✓ Recherche d'un nouveau médecin répondant
- ✓ Renouvellement de la prestation de physiothérapie
- ✓ Déploiement d'une prestation d'ergothérapie
- ✓ Poursuite de la formation vigigermes pour tous-toutes les collaborateur-trice-s
- ✓ Constitution d'un comité de direction : finalisation des recrutements et création d'une dynamique d'équipe
- ✓ Constitution d'une communauté de cadres et formations des cadres intermédiaires et de direction
- ✓ Aboutissements des projets institutionnels prévus dont 3 dédiés aux collaborateur-trice-s et en partenariat avec la Commission du personnel
- ✓ Inauguration du Relais de Vessy, Foyer de jour de l'association Alzheimer en nos locaux
- ✓ Formation Montessori pour l'équipe interdisciplinaire Beaux Champs
- ✓ Déploiement d'une offre bistronomique, Le Jardin de Senteurs pour les résidents, familles, proches et visiteurs

5 2021 : des récits de vie pour marquer l'année de nos... 100 ans !

Histoires d'un siècle

Dans notre rapport annuel 2020, nous avons publié le Journal du Covid, ce virus qui a poussé nos organismes dans ses retranchements et mis en lumière la capacité de notre Maison, de ses habitants et de ses talents à faire face à de grands défis.

En 2021, la Maison de Vessy a fêté 100 ans. Nous avons souhaité marquer ce cap historique en bavardant avec certains de nos cher-e-s résident-e-s.

Afin de garder une trace pour la postérité, le résultat de ces échanges – conduits avec sensibilité par Isabelle Bader, biographe – a permis d'éditer un livret, proposé en annexe de ce rapport annuel.

L'humanité extraordinaire et les détails vibrants qui se dégagent de ces témoignages historiques nous inspirent le plus profond respect envers les passagers du grand âge.

Ils donnent tout leur sens à notre engagement : « A la Maison de Vessy, chacun a la liberté d'être soi, à tout moment. Car chacun-e est unique, est accueilli-e et doit pouvoir vivre avec sa personnalité, son histoire, ses convictions, ses habitudes, ses envies. »

Et ils sont nombreux à relever la qualité des prestations délivrées par les collaboratrices et collaborateurs de notre Maison, leur gentillesse et leur savoir-être.

Vous découvrirez ci-après quelques extraits de ces entretiens qui montrent que nos EMS sont définitivement des lieux de vie et que le fait d'atteindre 100 ans est de l'ordre du possible mais pas un but ultime pour réussir sa vie.



Maison de Vessy – Bâtiment principal

100 ans

Morceaux choisis

Même quand je pense à l'avenir, je ne suis pas inquiète. (...) Là, je me dis que je vais jusqu'à 100 ans sans problème ! Ça me plaît d'aller jusqu'à cent ans parce que je serai encore avec mes enfants. Je suis dans la vie, je n'ai mal nulle part, je suis toujours positive. Je remercie mes parents de m'avoir mise sur terre.

Jacqueline 85 ans

Les centenaires que je vois ici, ça me fait envie. Elles ont l'air en bonne forme. Je dis elles parce que les hommes, ils vivent moins que nous.

Yvette 75 ans

Maintenant, c'est très différent, il y a beaucoup de vie. Avant, c'était vraiment triste, on avait l'impression que c'était un endroit pour mettre les vieux de côté. Enfin, c'était l'impression que cela donnait.

Kurt 94 ans

Maintenant, avec la poussette, c'est nickel, je marche plus qu'avant. Le jour où je suis entrée ici, ils m'ont apporté ce petit char et je suis partie tout droit ! C'est ma BMW comme je dis, parce que mon petit-fils vend des BMW.

Janine 89 ans



Le réfectoire



Le parc

Avoir cent ans, je m'en fous complètement. Je n'y pense jamais. Si je les ai, je les ai. On fera la bamboula ! Mon âge, ça m'est égal. Le seul problème, c'est que j'ai souvent de la peine à discuter avec les personnes de mon âge. Je trouve qu'elles parlent « vieux ».

Micheline 91 ans

Les enfants m'appellent « Mamie-Google ». Ils m'ont offert une tablette, je regarde beaucoup Youtube, Netflix...

En revanche, je ne suis pas sur les réseaux sociaux, il s'y passe trop de vilaines choses.

Les gens se font trop de mal sur ces réseaux, ça ne m'intéresse pas.

Mireille 89 ans

Ils me semblent que les gens ont moins de soucis financiers aujourd'hui.

Il y a des aides sociales qu'on n'avait pas. Il n'y a plus cette sorte de misère qu'il y avait dans le milieu ouvrier, la classe ouvrière d'aujourd'hui est moins limite. Moi, je sentais ce souci d'argent tout le temps chez mes parents, même s'ils ne disaient rien.

Jane 90 ans

Éduquer les enfants, il me semble que c'est de plus en plus compliqué. Les motiver, les entraîner à faire quelque chose... parce qu'il y a tellement de choses possibles et intéressantes.

En plus, il faut que ça aille vite ! Ils ont du mal à rester motivés longtemps, à attendre de savoir faire les choses. Nous on était à un endroit et on y restait, la question ne se posait pas.

Lucienne 92 ans

Une chambre du bâtiment principal



Maintenant, comme je ne peux plus lire, je regarde la télévision et mes photos me tiennent compagnie : mon mari, ma fille, mes petits-enfants, mes sœurs, ils sont tous là. (...) Et je suis plusieurs fois arrière-grand-mère. (...) Aller jusqu'à cent ans, si je suis en bonne santé, pourquoi pas ? Mais je ne voudrais pas être centenaire et au fond d'un lit. (...)

Simone 90 ans

Je savais que c'était les pauvres qui venaient ici. C'était dans l'esprit du donateur. Le bâtiment a été légué par Charles Galland sous condition que ce soit des personnes âgées et dans le besoin qui y viennent. Mais les gens avaient l'air heureux. Ils étaient bien soignés. Il y avait beaucoup d'ouvriers, des gens qui avaient travaillé dans des fermes et qui n'avaient ni économies, ni famille.

Edith 86 ans



En quelques dates, voici l'historique des bâtiments de La Maison de Vessy :

A la fin de l'été 1921, le bâtiment principal de la Maison de Vessy est construit et 116 habitants, en provenance de l'hospice d'Anières, s'installent. La grande nouveauté par rapport à d'autres établissements est la suppression des dortoirs et leur remplacement par des chambres à 2, 3 ou 4 lits ainsi que la création d'espaces communs intérieurs et extérieurs, donnant plus d'occasions de rencontres et de promenades.

Au début de l'année 1940, le besoin d'un pavillon, destiné aux femmes, commence à se faire sentir. La Ville de Genève utilise alors les fonds légués par Monsieur Charles Galland pour édifier une annexe. C'est en 1942 que le pavillon « Charles Galland » est mis en service. Il offre 60 lits supplémentaires, répartis dans des chambres à 2 lits. Ces nouvelles chambres permettent alors aux habitants d'y installer une partie de leur mobilier.

En 1959, les fonds légués à l'Hospice Général par M. et Mme Gomarín servent à la construction du pavillon « Gomarín », soit 72 lits supplémentaires, relié au bâtiment central par un galerie vitrée. Les pièces comportent un coin chambre et séjour, une cuisinette et toilettes privées, ainsi qu'une terrasse donnant sur le parc.

Entre 1976 et 1981, le pavillon « Charles Galland » est transformé et modernisé. Des chambres à 1 lit sont créés. D'autre part, la cuisine principale de l'établissement est entièrement rénovée.

Entre 1982 et 1987, il devient impératif de moderniser le bâtiment principal et de s'adapter aux besoins des habitants. Ainsi un nouveau pavillon « Beaux-Champs » est construit pour les habitants les plus dépendants (63 lits) et le bâtiment principal est rénové.

Courant 1987, un don de la Loterie Romande permet la rénovation du pavillon Gomarín.

En 2010 débute la construction d'un nouveau bâtiment, Les Esserts, inauguré en juin 2013. Il offre 91 chambres et salles de bains individuelles ainsi qu'un **confort très moderne**.

En fin d'année 2013, le bâtiment Galland et le bâtiment de liaison sont détruits afin de permettre la construction du bâtiment Le Salève.

Le 21 janvier 2016, inauguration du bâtiment Le Salève avec 77 chambres individuelles ainsi qu'une nouvelle cuisine, une salle à manger pour les habitants et un restaurant ouvert au public : Le 12 34.

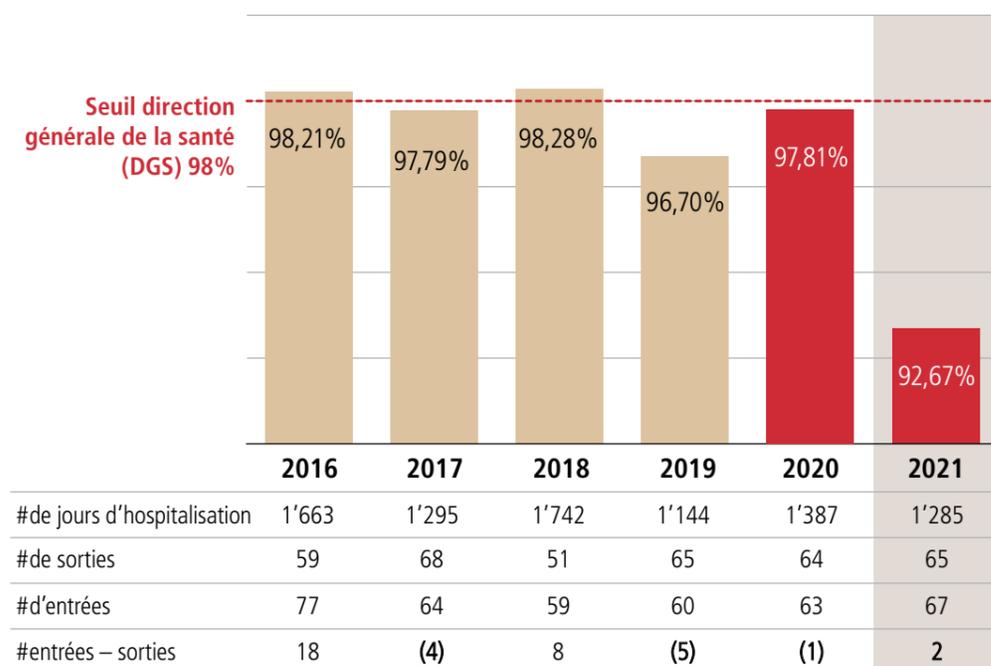
En 2017, le bâtiment Beaux Champs est en rénovation pour permettre un accueil plus adapté aux habitants présentant des troubles cognitifs.

Septembre 2019, inauguration des passerelles reliant les 4 bâtiments entre eux.

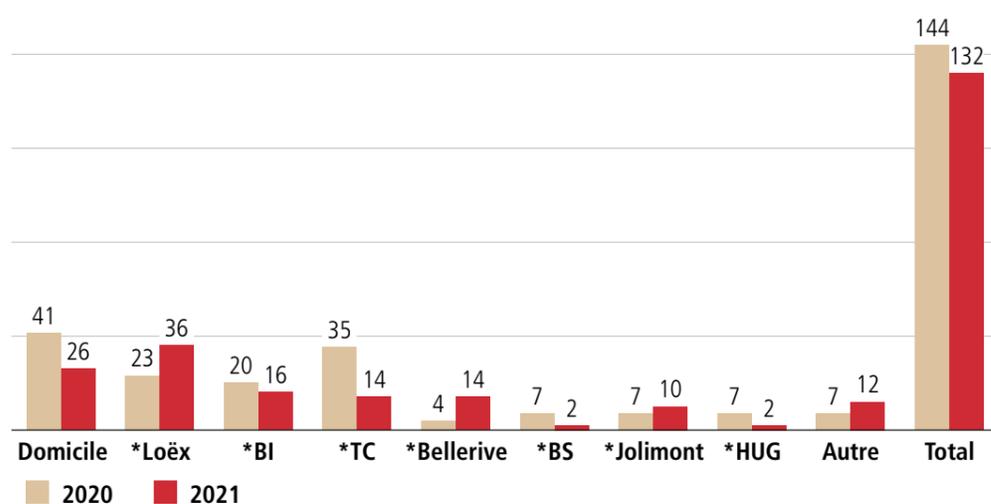
En 2020, fin de la rénovation du bâtiment principal et création de 16 chambres.

6 Résident-e-s – chiffres clés 2021

Taux moyen d'occupation en 2021

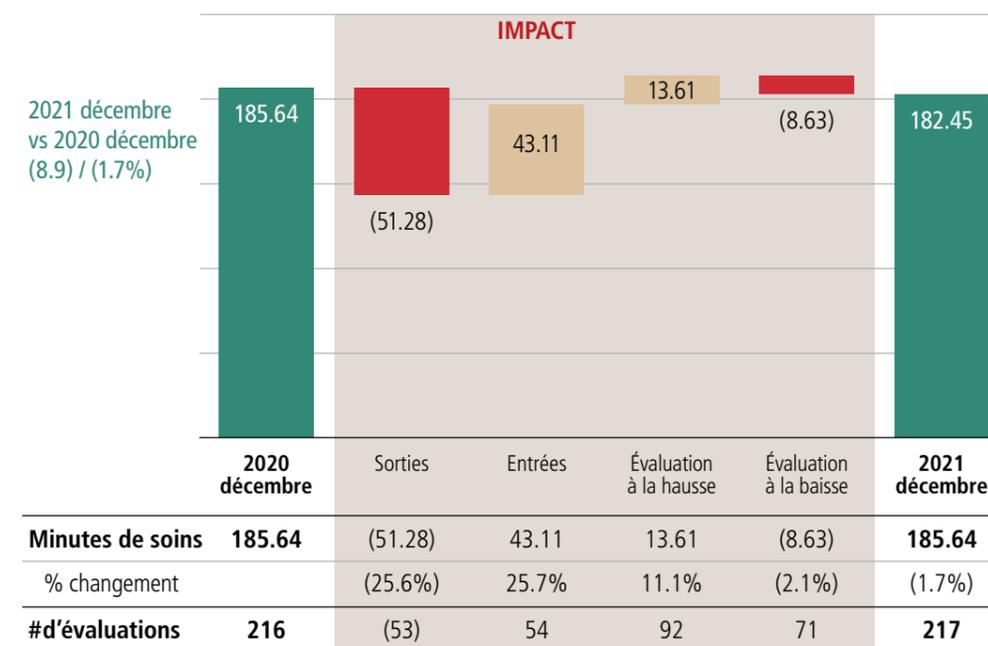


Provenance des demandes (2020-2021) long-séjour



* En 2021, les demandes provenant des différents sites des HUG (Loëx, Belle-Idée, Trois-Chêne, Bellerive, Beau-Séjour, Jolimont et HUG) représentaient 71% de l'ensemble des demandes (en 2020 ce taux était de 67%).

État comparatif au 31.12.2021



Allocation pour impotent (API) décembre 2020/2021

	2020	2021
Total résident (hors UATR)	208	211
Total avec API	100	107
% avec API	48.08%	50.71%
Total résident < 12 mois	47	49
dont <12 mois avec API	6	4
% avec API (hors résident < 12 mois)	62.11%	66.05%

Le nombre de résident-e-s au bénéfice d'une API est passé de 100 (62.11%) à fin décembre 2020 à 107 résident-e-s (66.05%) à fin décembre 2021, parmi lesquels 41 une API moyenne et 66 une API grave.



7 Direction des soins infirmiers (DSI)

Une année de transition : la direction des soins infirmiers a été assurée durant le premier semestre 2021 par la directrice générale, jusqu'au recrutement d'une nouvelle direction des soins le 1er juin.

Dans la continuité des événements marquants de l'année précédente, cette nouvelle année a été rythmée par les vagues successives de Covid, poussant la direction et les équipes à se réadapter sans cesse à de nouvelles mesures.

Cette année s'est ouverte sur une note d'espoir avec l'arrivée de la vaccination contre le Covid – 19. Dès janvier, la Maison de Vessy a pu promouvoir la vaccination auprès de tou-te-s les habitant-e-s, ainsi que des collaborateur-trice-s. La campagne menée par la Direction Générale de la Santé a été portée, dès les derniers jours de l'année 2020, auprès des résident-e-s, des médecins traitants et des familles et proches afin de recueillir le consentement de chacun-e en un délai voulu le plus court possible. L'action a nécessité un grand effort de logistique et de révision des tables de multiplication de 6 puis de 7 pour définir le nombre de résident-e-s à vacciner et le nombre de doses à commander au service de la pharmacienne cantonale.

C'est ainsi que tous les résident-e-s qui le souhaitaient (ou suite à l'accord de leurs proches/ représentant-e-s) ont pu bénéficier d'une vaccination complète entre janvier et mai, soit 196 personnes au total.

L'agenda Covid-2021 était le suivant :

- Janvier à mai : vaccination
- Juin : assouplissement des mesures pour les visiteurs
- Août : mise en place du testing répétitif et ciblé pour les collaborateur-trice-s
- Novembre : vaccination de rappel « booster » pour les résident-e-s et les collaborateur-trice-s
- Novembre : cinquième vague et début des contaminations
- Novembre : entrée en vigueur à nouveau du port du masque pour tous et toutes les résident-e-s
- Décembre : booster et redimensionnement des festivités de fin d'année

7.1 S'agissant des résident-e-s

L'accompagnement et la prise en soins, selon la méthode Montessori, des personnes présentant des troubles cognitifs a été initiée au sein de l'unité Beaux-Champs. Les collaborateur-trice-s, toutes fonctions confondues, ont bénéficiés de trois jours de formation pour se familiariser avec les bases et l'application de celle-ci dans leur pratique quotidienne. Centrée sur l'identification et la valorisation des capacités résiduelles, cette approche permet de construire des projets d'accompagnement centrés sur la personne, son être, ses envies et ses besoins, en respectant son rythme. L'année à venir sera dédiée au déploiement global de celles-ci afin de pérenniser le modèle.

Afin de toujours mieux répondre aux besoins des résident-e-s, un nouveau partenariat pour des prestations de physiothérapie et d'ergothérapie a été introduit avec la société MyPhysio, qui garantit ainsi dorénavant une couverture 5/7 à la Maison de Vessy.

7.2 S'agissant des collaboratrice-teur-s

Formations vigigermes et didactobox

Afin de garantir le maintien des bonnes pratiques en matière de prévention et contrôle de l'infection, les actions mises en œuvre durant l'année 2020 ont été renouvelées.

Aussi 47 collaborateur-trice-s, toutes fonctions confondues, ont bénéficié de la formation Vigigermes au travers de 6 séances de formation données par les infirmier-ère-s responsables d'unité.

Les gestes barrières, dont le port conforme du masque ainsi que la désinfection des mains, ont été rappelés lors des actions « didactobox » au cours desquelles la DSI a accueilli les collaborateur-trice-s dès 6h30 pour un exercice pratique permettant à chacun et chacune d'auto-évaluer de manière très concrète sa propre pratique en la matière. Ces actions, qui ont eu lieu cinq fois dans le courant de l'année, ont permis des échanges constructifs et spontanés avec les collaborateur-trice-s autour de ces pratiques qui s'inscrivent maintenant dans le quotidien de chacun-e.

De nouveaux collaborateurs dans les soins

L'augmentation constante des minutes PLAISIR valorisée au travers de l'adaptation de la subvention a permis de procéder aux recrutements attendus dans les soins. Ce sont 14 personnes qui sont venues rejoindre la Maison de Vessy durant l'été.

Testing des collaborateur-trice-s non-vacciné-e-s

Dans le cadre des mesures destinées à lutter contre l'épidémie de Covid-19 et des mesures de protection de la population, au travers de l'arrêté du 5 août 2021, le Conseil d'Etat a communiqué des mesures particulières pour les établissements de santé, dont les EMS. Dès le 23 août 2021, afin de pouvoir exercer son activité professionnelle, chaque collaborateur-trice a dû transmettre son certificat Covid-19 au service des ressources humaines afin d'attester d'une immunisation par vaccination ou par guérison ou attester d'un résultat de test Covid-19 négatif de moins de sept jours.

En ce sens, la DRH et la DSI ont recueilli les certificats Covid-19 et organisé un testing ciblé et répétitif pour les collaborateur-trice-s non-immunisé-e-s, en collaboration avec un partenaire externe (Domisoins). Le choix a été fait d'opter pour des tests antigéniques rapides garantissant un résultat sans délai et individuel afin de répondre à notre mission de sécurité envers les résident-e-s. Ce testing a lieu du lundi au vendredi, à des tranches horaires prédéfinies et différentes selon les jours afin de garantir à chacun et chacune de pouvoir en bénéficier sur site et pendant les horaires de travail tous les sept jours.

En moyenne, 58,5 tests ont été réalisés par semaine. Ce chiffre tend à diminuer puisque certain-e-s font le choix de la vaccination. Les informations concernant le nombre de tests effectués font l'objet d'un reporting hebdomadaire et mensuel à la direction générale de la santé (DGS). Ces mesures font également l'objet d'un suivi continu pour garantir leur application par tous, notamment à l'arrivée de nouveaux-elles collaborateur-trices ou de stagiaires.

7.3 S'agissant des projets aboutis ou en cours

La question de l'introduction de la fonction ASSC dans les unités de soins a traversé l'année 2021 et a mobilisé à la fois la direction des soins et la DRH. Définition des rôles et responsabilité, le tout est révisé et travaillé en mode projet de façon participative avant tout déploiement.

7.4 S'agissant des audits ou inspectorats

Le label douleur a été renouvelé par l'Association internationale ensemble contre la douleur (AIECD) en octobre. Notre engagement pour la prise en charge de la douleur des habitant-e-s est réitéré. Un projet en ce sens est prévu pour l'année 2022 avec la reprise de la formation systématique des nouveaux collaborateur-trice-s, et le maintien à jour des connaissances des équipes dans le domaine.

Le GRESI a effectué une visite inopinée durant l'été, portant sur la thématique du système qualité au sein des institutions. Les travaux déjà entrepris au sein de l'institution ont été validés et des recommandations pour la suite, notamment sur le développement de la culture de l'amélioration continue via le processus de déclaration d'événements indésirables, ont été transmises.

Visite inopinée CNPT

La Maison de Vessy a reçu la visite inopinée d'une délégation de 6 membres de la commission nationale de la prévention contre la torture (CNPT) en date du 29 novembre 2021. Dans le cadre de l'élargissement de son mandat, voulu par Curaviva, la CNPT effectue depuis octobre 2021 des visites dans des établissements tels que les EMS, au sein desquels des mesures restreignant la liberté de mouvements peuvent être instaurées, le but étant de s'assurer du respect des droits fondamentaux des résident-e-s.

Un rapport écrit formel comprenant des recommandations sera adressé au magistrat du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) dans le courant du premier trimestre 2022.

Participation à la journée prévalence escarre

Comme chaque année depuis 2015, La Maison de Vessy a participé à l'enquête prévalence escarre menée en collaboration avec les HUG dans les EMS du canton.

Les objectifs de cette enquête sont d'identifier et de suivre le taux de prévalence des résident-e-s porteur-se-s d'escarres dans les EMS, de documenter les pratiques de soin et leurs résultats pour les résident-e-s à risque et les résident-e-s porteur-se-s d'escarre et d'identifier les domaines d'amélioration pour la prise en charge de ceux-ci.

Un-e infirmier-ère par unité s'est porté-e volontaire pour effectuer l'enquête le 11 novembre 2021 auprès des 212 résident-e-s présent-e-s ce jour-là.

Le rapport qui nous sera transmis au printemps 2022 permettra d'évaluer la prévention et la prise en soins des résident-e-s à risque ou porteur-se-s d'escarres à la Maison de Vessy et de proposer des améliorations dans cette pratique.



8 Direction administrative et financière (DAF)

9.1 Service d'aide aux résident-e-s et aux proches (SAREAP)

Cette année encore, le SAREAP a accompagné les résident-e-s et leurs proches dans un environnement instable et incertain.

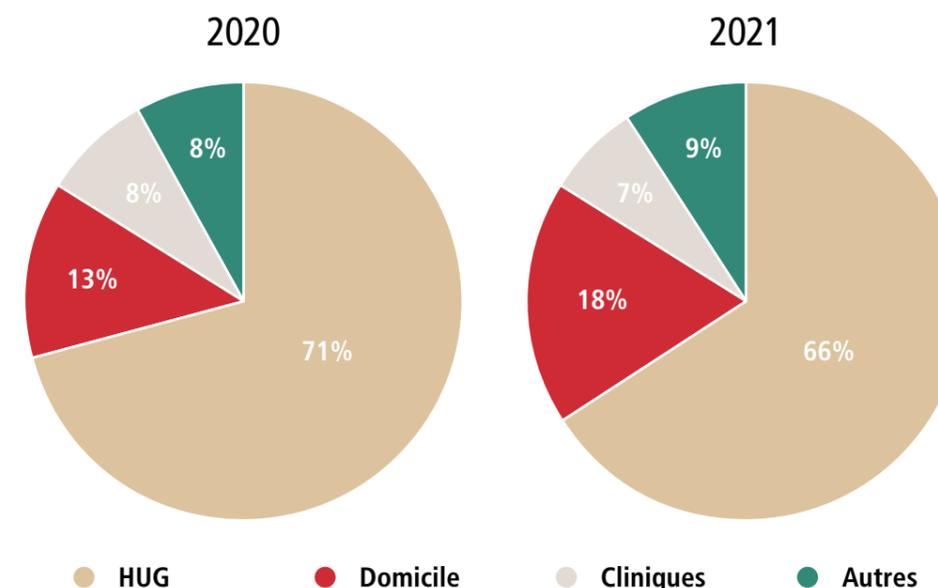
Les changements organisationnels, les innovations et les adaptations déployés lors des différentes vagues du Covid-19 ont permis aux collaborateur-trice-s du SAREAP de mener à bien leur mission auprès des résident-e-s et des familles.

Face aux défis à venir en 2022, l'équipe du SAREAP a à cœur de développer l'entraide et favoriser la communication afin de garantir une cohésion et une organisation optimale, en interdisciplinarité, pour répondre aux besoins et aux attentes des résident-e-s et de leurs proches.

Le nombre de places à la Maison de Vessy en début d'année 2021 est de 222 lits long séjour et 4 lits d'accueil temporaire (UATR).

La Maison de Vessy a accueilli 67 nouveaux résident-e-s pour le long séjour (42 femmes et 25 hommes).

A l'instar de 2020, la majorité des entrées en 2021 proviennent des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG, 66%), 18% vient du domicile, 8% de diverses cliniques du canton. Les entrées effectives à la Maison de Vessy interviennent pour la grande majorité consécutivement à une hospitalisation.



La moyenne d'âge des résident-e-s à la Maison de Vessy pour le long séjour est de 86 ans et 1 mois et la médiane de 87 ans et 2 mois. Par rapport à 2020, l'âge moyenne est la même et l'âge médiane était de 86 ans et 10 mois.

La durée moyenne de séjour en 2021 est de 3 ans et 5 mois identique à 2020.

La Maison de Vessy a également pour mission d'accueillir des résident-e-s long séjour en relai.

Ce type d'hébergement permet de raccourcir les séjours en milieu hospitalier et permet surtout aux résident-e-s et aux familles d'attendre une place dans un EMS proche de leur domicile dans un cadre de vie agréable et convivial tout en reprenant une vie sociale.

En 2021, 12 résident-e-s en relai ont été accueilli-e-s et 5 d'entre eux-elles ont finalement fait le choix de rester vivre à la maison de Vessy.

La pandémie a eu différents effets sur le taux d'occupation à la Maison de Vessy, qui est passé de 97.81% en 2020 à 92.67%.

Malgré toutes les mesures de soutien prises, nous avons dû faire face à une baisse significative du taux d'occupation les 4 premiers mois de l'année (décembre 2020, 97.69% - avril 2021 90.54%). Ce taux à la baisse est resté stable jusqu'au mois d'octobre 2021 (90.99%).

Dès novembre 2021, et malgré la cinquième vague, le taux est remonté pour terminer à 96.69% en décembre 2021 (sur les 2 derniers mois de l'année 25 entrées ont été effectuées).

	Déc. 2020	Janv. 2021	Févr. 2021	Mars 2021	Avr. 2021	Mai 2021
Taux	97.69%	95.58%	95.08%	93.17%	90.54%	90.99%
#de jours d'hospitalisation	172	137	86	64	46	51
#de sorties	12	5	6	9	4	2
#d'entrées	8	3	4	2	3	5
#entrées – sorties	-4	-2	-2	-7	-1	3

	Jun. 2021	Jul. 2021	Août 2021	Sept. 2021	Oct. 2021	Nov. 2021	Déc. 2021
Taux	91.94%	91.59%	90.03%	89.86%	90.99%	95.78%	96.69%
#de jours d'hospitalisation	124	173	109	144	110	91	150
#de sorties	4	5	6	3	4	9	8
#d'entrées	4	2	3	5	11	15	10
#entrées – sorties	0	-3	-3	2	7	6	2

La garantie de financement de l'Etat a été renouvelée lors de la deuxième vague dès octobre 2020 et jusqu'au 28 février 2021. Une 3ème garantie a été octroyée dès le 3 décembre 2021.

Unité d'accueil temporaire de répit (UATR) :

Les quatre lits UATR situés dans le bâtiment protégé Beaux-Champs sont destinés à accueillir et accompagner, dans un lieu de vie agréable et rassurant, des personnes ayant des troubles de la mémoire et de l'orientation apparentés à de la démence, qu'ils soient modérés ou avancés.

Ces personnes vivent à leur domicile et rentrent chez elles à la fin de leur séjour, les objectifs étant de favoriser une période de répit pour les proches aidant-e-s et d'encourager la familiarisation avec le milieu institutionnel.

Les soignant-e-s de l'unité ont tous-tes été formé-e-s à l'approche Montessori qui est adaptée à la personne âgée afin d'accompagner les bénéficiaires d'une manière individualisée et personnalisée dans le respect des capacités préservées.

Unité d'accueil temporaire de répit (UATR)

En 2021, *39 personnes* ont bénéficié de séjours UATR, dont *13* plus d'une fois.

Au total *60 séjours* ont été organisés.

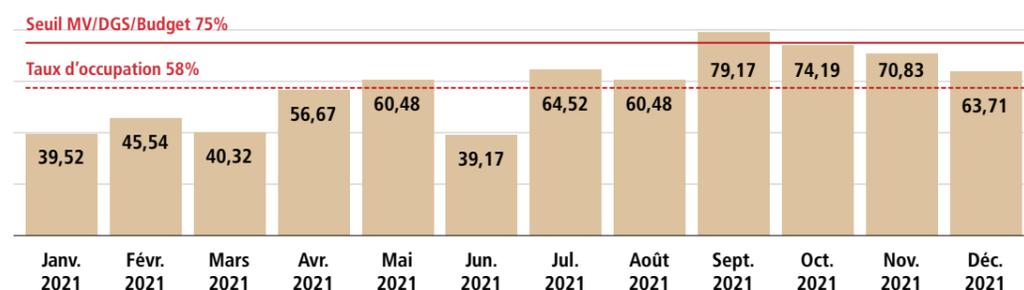
La durée moyenne de séjour est de *14 jours*.

Le séjour UATR de *4 personnes* a été transformé en long séjour.

L'âge moyen est de *80 ans* et *8* mois.

Taux d'occupation 2021 : *58%*

Taux d'occupation durée de séjour



Les quatre chambres UATR ont été réaménagées et décorées avec des thématiques différentes afin d'offrir un environnement chaleureux, identifiable et sécurisant.



Collaboration avec l'Association Alzheimer Genève :

Notre collaboration avec l'Association Alzheimer s'est poursuivie et renforcée, notamment avec l'inauguration au mois de novembre du foyer de Jour Le Relais de Vessy, situé dans le Bâtiment Principal

Certains hôtes du foyer de jour Le Relais de Vessy, sont venus séjourner en UATR et à l'inverse certains bénéficiaires de l'UATR ont découvert la possibilité de s'inscrire au foyer de jour Le Relais de Vessy. Les synergies sont donc bien celles qui avaient été envisagées dès le début du projet.

Nous nous réjouissons de renforcer notre collaboration en 2022 et de développer ensemble les projets de soins et d'accompagnement autour de nos bénéficiaires communs.

8.1 Achats

Au cours de cette 2ème année de pandémie, les canaux habituels d'approvisionnements des équipements de protections individuelles (gants, masques, blouses, etc.) se sont remis en place. Par ailleurs, nous avons également observé une nette baisse tarifaire de ces marchandises lors du 2ème semestre.

De surcroit, nous avons également bénéficié de deux livraisons gratuites de masques trois plis de la part de la Direction générale de la Santé (les 13 juillet et 9 décembre).

Un appel d'offre a été lancé pour l'acquisition d'un nouvel outil de gestion des achats. Dans l'attente de la mise en place de ce nouvel outil, de nouveaux contrôles ont été mis en place, à savoir, un inventaire hebdomadaire tournant, un inventaire trimestriel, un tableau de transferts de marchandises et un tableau des manifestations externes.

Afin de favoriser un suivi budgétaire plus ordonné pour les directions en place, les demandes d'achats centralisées depuis l'exercice 2021 suivent maintenant un flux de validation selon leurs directions respectives : DEX, DAF, DRH, DSI. Les demandes anticipées, c'est-à-dire les engagements relatifs à tous nos contrats, sont également sous la responsabilité des directions concernées.

Finalement, lors de cet exercice 2021, 131 demandes anticipées, 1'664 demandes d'achats et 2'335 commandes de cuisine ont été effectuées.

9 Direction de l'Exploitation

8.2 Le service de la comptabilité et la caisse centrale

Ce service est composé de plusieurs pôles, à savoir, la caisse centrale (comptes résident-e-s), la gestion des frais médicaux, la facturation fournisseurs, la trésorerie et la comptabilité générale.

En 2021, nous avons migré d'une validation papier à une validation dématérialisée des factures des frais médicaux des habitant-e-s. Ce changement permet de diminuer non seulement la latence de la validation, mais également de garantir un meilleur suivi du flux des factures.

Quelques chiffres afin de mettre en perspective l'activité et les défis de ce service pour 2021 :

Frais médicaux

3'933 factures de frais médicaux saisies

5'904 prises en charges (assurances, SPC, résident-e-s)

Facturation

7'399 factures émises (Pension, taxes de soins, forfaits caisses maladie)

Fournisseurs

2'659 factures saisies



9.1 Une année de transition

Nouvellement arrivé en mars 2021, le directeur de l'exploitation a repris un dicastère qui était rattaché à la directrice générale depuis janvier 2019 et qui se constitue de 4 services incluant la cuisine, l'intendance, le service technique et les prestations informatiques.

Les faits marquants

- La certification SIG-éco21 – Entreprise engagée 2021
- La gestion d'une cyberattaque
- La mise en œuvre du plan économie d'Énergie (OCEN)
- La rénovation de 95 chambres
- La formation Montessori pour les collaborateur-trice-s de l'intendance
- La création et mise à jour des plans de maintenance des bâtiments de la MV
- L'ouverture du restaurant « Le Jardin des Senteurs » pour les familles et résident-e-s
- La mise en œuvre du projet Seconde Chance pour les collaborateur-trice-s
- La rénovation des 4 chambres UATR

9.2 Les services de la DEX

La restauration en chiffres

148'548 repas servis aux résident-e-s (midi et soir)

73'670 petits déjeuner servis aux résident-e-s

25'830 repas servi pour les enfants de l'école de Veyrier

15'906 repas servis au restaurant le 12 34

1'042 Seconde Chance (à partir du 1er juillet 2021)

642 plats servi au jardin des senteurs (à partir du 1er juin 2021)

2'073 repas pour le foyer de jour Le Relais de Vessy, soit

733 repas par jour

L'équipe de la cuisine a toujours su s'adapter aux variations d'activités durant l'année, et ce, malgré les différentes restrictions sanitaires impactant l'activité de restauration. L'équipe a montré une flexibilité à toute épreuve pour produire annuellement 251'671 repas.

Innovante, l'équipe a su se renouveler en proposant une prestation alternative aux résident-e-s, familles, et visiteurs avec l'ouverture du restaurant « Le Jardin des Senteurs ». Ouvert en juin 2021, ce lieu propose tous les midis une véritable signature bistronomique.

Conscient de l'évolution des habitudes de consommation et des enjeux écologiques, la Maison de Vessy s'inscrit dans une démarche de réduction des déchets à la source et d'économies. A ce titre, nous avons pu mettre en œuvre, le 15 juin 2021, un projet institutionnel nommé « Seconde Chance », prestation dédiée aux collaboratrices et aux collaborateurs de la Maison de Vessy, qui consiste à leur proposer les plats invendus du jour à moitié prix, participant ainsi à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour la Chandeleur, les équipes ont produit de la pâte à tartiner « Maison de Vessy ». Au vu de ce succès, l'expérience a été réitérée en décembre avec, en plus de la pâte à tartiner, des calendriers de l'avant en chocolat « fait maison ».

L'intendance en chiffres

126'328 kg de linge lavé par an

75'937 chambres nettoyées par an

~14'000 m² de surface à nettoyer

~19'000 m² d'espaces verts

183 tonnes de déchets



L'hôtellerie et ses métiers

Les employé-e-s de la restauration

Ouverts tous les jours, ou du lundi au vendredi, les 3 restaurants de la Maison de Vessy proposent des prestations variées et de qualité. Toute l'équipe accueille, écoute et accompagne les résident-e-s, les familles et visiteurs au quotidien. Ils-elles connaissent les habitudes, les goûts et les préférences de chacun-e des habitant-e-s. Avec plus de 100 convives par jour même en période de restrictions sanitaires, ces lieux conviviaux ont été animés par une équipe fidèle, loyale et pleine de vie.

Les Employés de Maison

A l'instar de l'année précédente, toute l'équipe s'est particulièrement concentrée sur la désinfection des chambres et des surfaces afin de respecter les protocoles sanitaires. Elle a par ailleurs continué à être au cœur de la vie des résident-e-s en partageant leur quotidien et en leur offrant une écoute attentive en cas de besoin. Cette équipe fait partie intégrante de la vie de la Maison de Vessy, jouant un rôle essentiel au bien-être des résident-e-s. Afin de leur apporter le meilleur soutien possible. Celles d'entre elles qui interviennent dans l'unité Beaux Champs ont pu participer à la formation Montessori.

Les lingères

L'équipe de la lingerie s'occupe de la majeure partie du linge de l'institution, de celui des habitant-e-s, des vêtements du personnel qui leur sont remis propres quotidiennement. C'est ainsi plus de 133 500 kg de linge qui sont traités à l'année, soit 540 kg par jour sur 5 jours d'activité. La lingerie participe au confort et à la qualité de vie des résident-e-s. Cette année, les lingères ont bien entendu continué à renforcer les mesures d'hygiène et de désinfection tout en garantissant la distribution quotidienne du linge des résident-e-s et des 300 collaborateur-trice-s.

La lingerie a également réalisé un bon nombre de travaux de couture et contribué à la décoration des chambres UATR en confectionnant rideaux et coussins selon les thématiques choisies pour chacune de ces chambres.

Les nettoyeuse-ur-s

Au quotidien l'équipe nettoie toutes les surfaces communes, nombreuses à Vessy : couloirs, sanitaires, surfaces vitrées, balcons, etc. Outre le nettoyage des lieux communs et la collecte des déchets, ils-elles ont encore eu cette année fort à faire avec les protocoles de nettoyages, de désinfection, la collecte des déchets et la gestion du flux des résident-e-s entrant-e-s et sortant-e-s. Garants d'une logistique sans faille, ils-elles participent à la qualité de la prise en charge globale des habitant-e-s en assurant la propreté et l'ordre de la Maison de Vessy et ainsi, un environnement de vie agréable et un cadre de travail plaisant.

Le service technique en chiffres

25'933 KWH économisés en 2021

2'123 demandes d'intervention par an

134 plans de maintenances suivis

95 chambres de résident-e-s rénovées

Le Service technique est à disposition 24/7 pour la maintenance et la sécurité des 5 bâtiments. Ils-elles assurent la maintenance des installations électriques, sanitaires et du chauffage, ils-elles interviennent dans divers travaux de menuiserie et de peinture et s'occupent de l'entretien arboricole du parc.

Cette année fut une année de mise en place des plans de maintenance permettant un suivi au niveau du matériel médical et toutes les installations techniques (électricité, chauffage, production d'eau chaude, ventilation).

Ces travaux ont permis, entre autres, la finalisation de la sécurisation de l'unité Beaux-Champs, l'optimisation des installations de chauffage par le contrôle quotidien des nourrices, la rénovation des chambres UATR et comme chaque année, l'installation des illuminations de Noël.

La Maison de Vessy est très fière d'être certifiée entreprise engagée 2021 et d'avoir obtenu la certification SIG-éco 21. C'est une année qui a permis de quantifier le suivi d'économie d'énergie. Les SIG attestent ainsi de la mise en œuvre d'actions performantes énergétiques afin de réduire la consommation d'électricité et d'émissions de gaz à effet de serre. A cet égard, la Maison de Vessy contribue activement à la transition énergétique qui est au centre de la stratégie du canton de Genève.

Le service IT

Un audit informatique a été organisé durant l'été 2021 afin d'identifier et évaluer les risques opérationnels. L'objectif de cet audit a été de proposer des dispositifs de contrôles efficaces et performants permettant de maîtriser efficacement l'activité informatique. Sur cette base, l'audit a permis d'évaluer plusieurs aspects de la structure IT de la Maison de Vessy au niveau des infrastructures, du pilotage, de sécurité et des logiciels et, finalement, de proposer des recommandations.

Cyberattaque

Le 12 septembre 2021, l'attaque Ransomware, a eu pour conséquence un cryptage de 50 000 fichiers de la Maison de Vessy et de leurs back-ups. Suite à cette cyberattaque, des moyens ont très rapidement été déployés et des dépenses exceptionnelles engagées dans l'optique d'une sécurisation urgente de l'institution :

- intervention d'une entreprise IT spécialisée en cybersécurité
- interventions d'urgence du prestataire informatique habituel
- sécurisation du système informatique accrue :
- mises à jour (serveurs / switches / bureautique)
- veille sécuritaire sur le Darkweb
- communication de crise (interne/externe) pour les résident-e-s, les familles et proches, les collaborateur-trice-s et la presse
- mise en place d'une hotline pour habitant-e-s, familles et proches.

Grâce à des interventions efficaces et une gestion de crise exemplaire, nous avons traversé cette crise, trouvé des solutions à court terme et activé des actions à moyen terme.





10 Service animation

L'activité des bénévoles s'est trouvée de nouveau entravée du fait de la pandémie. Un repas des bénévoles en juin a permis de les réunir pour les remercier de leur engagement sans faille pour le bien être des résident-e-s.

Manifestations institutionnelles et autres

Durant les deux premiers mois de l'année, en pleine pandémie, l'équipe d'animation a pu reprendre les activités uniquement en petits groupes (5 personnes maximum) et a continué à proposer des moments d'animation individualisés et personnalisés.

En parallèle, elle a créé une activité « jeu de pistes », d'abord intérieure puis extérieure, afin d'encourager les résident-e-s à sortir de leur chambre et à marcher. Cette activité qui a duré deux mois a été très appréciée.

Dès le mois de mars, les activités collectives en plus grand groupe ont pu reprendre, tout en respectant les gestes barrières. Les habitant-e-s ont été ravi-e-s de se retrouver et de partager des moments de convivialité.

Les sorties tant attendues ont pu reprendre dès le mois de juin. L'équipe d'animation a œuvré pour proposer à un plus grand nombre de résident-e-s des sorties diverses et variées comme les emplettes, des repas au restaurant, des pique-niques, des goûters, des balades dans divers parcs genevois, une croisière sur le Lac Léman, etc.

L'année a également été rythmée par nos fêtes et manifestations institutionnelles qui ont pu être maintenues ou redimensionnées,

Les fêtes et manifestations qui ont pu avoir lieu se sont déroulées dans le respect strict des mesures sanitaires, comme le Forum des résidents et familles (12.06), la fête des Beaux-Jours (19.06), la fête nationale (01.08), les illuminations de Noël (01.12), le marché de Noël (02.12), l'Escalade (08.12) et le Noël des résident-e-s (22.12). Ces moments très attendus ont évidemment été fort appréciés. L'envie d'être réunis autour d'événements conviviaux a ravi nos habitant-e-s, ainsi que les collaborateur-trice-s présent-e-s.

En parallèle et durant toute l'année, l'équipe a continué de proposer des appels Skype aux familles ou aux résident-e-s qui en faisaient la demande. Les projets intergénérationnels n'ont malheureusement pas pu reprendre cette année.

Cette année 2021 a également été une année exceptionnelle pour la Maison de Vessy, qui fêtait les 100 ans du Bâtiment principal. A cette occasion, l'équipe d'animation a souhaité écrire chaque mois un article dans le journal des habitants « la Feuille Dorée » qui traitait sous différentes formes de l'histoire ou des histoires de cette magnifique bâtisse.

Ce jubilé fut l'occasion, pour l'équipe d'animation, de travailler sur un nouveau design du journal des habitant-e-s, qui ont été sollicité-e-s tout au long de ces étapes. Le but était de pouvoir les intégrer pleinement dans les réflexions liées à ce changement et de comprendre leurs besoins et leurs envies, car ce journal se nourrit du retour de nos cher-ère-s habitant-e-s. Le journal continuera à se développer ces prochains mois.

Enfin et afin de marquer la commémoration des 100 ans du Bâtiment principal, 10 résident-e-s ont été interviewé-e-s par une biographe familiale formée au recueil de récits de vie, afin de relater leur histoire et de réfléchir aux sens des 100 ans... témoignages que vous trouvez au début de ce rapport annuel.

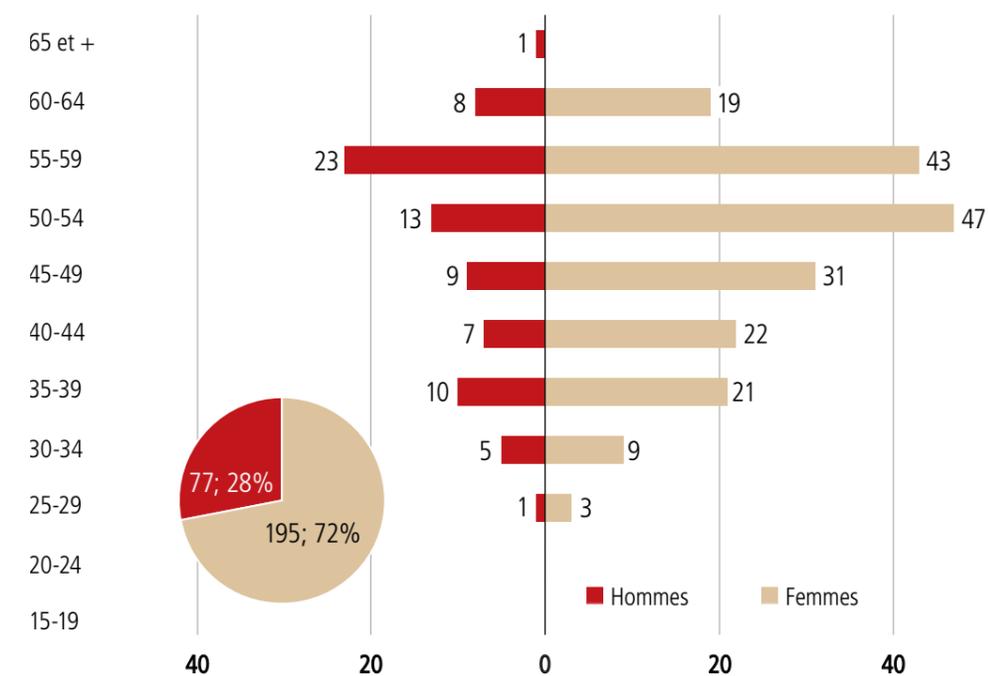


11 Direction des Ressources Humaines (DRH)

En 2021, la réorganisation du service RH s'est poursuivie et nous avons accueilli une nouvelle ressource dans une fonction de niveau RRH. Elle amène toute son expertise technique, son bagage étatique et fait profiter l'ensemble de l'Institution de ses nombreuses compétences interpersonnelles, comme attendues et voulues à la Maison de Vessy.

11.1 Collaboratrice-teur-s Chiffres clés 2021

Pyramide des âges (collaboratrice-teur-s) CDI au 31.12.2021

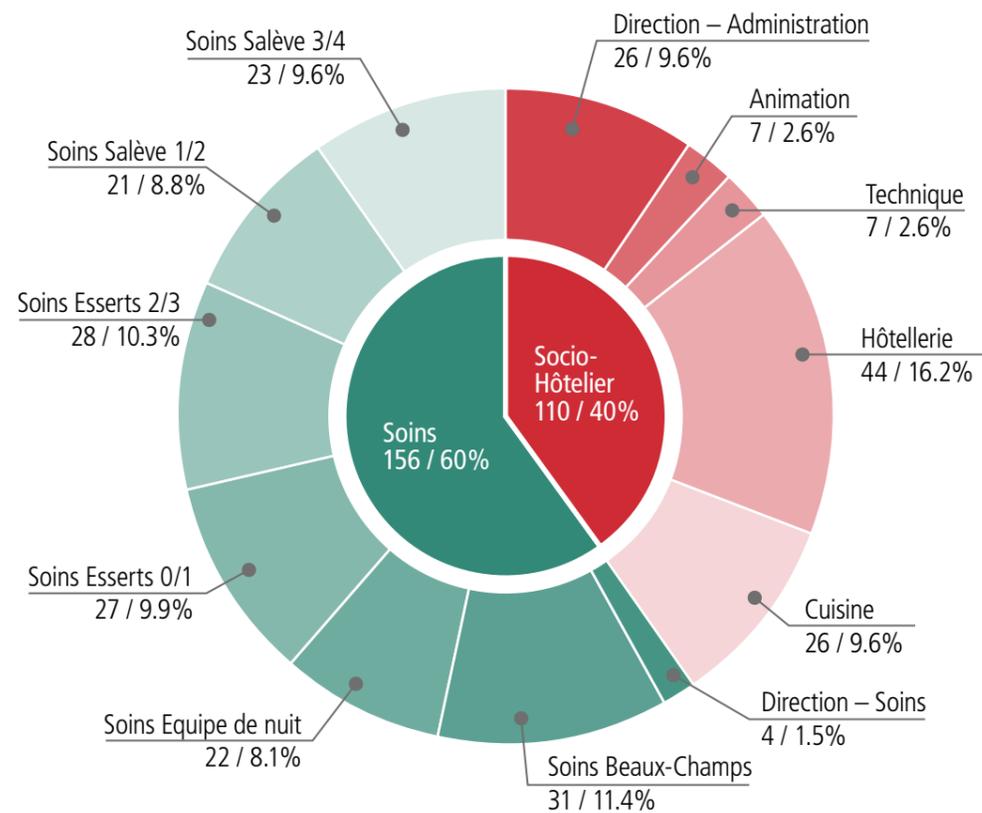


La Maison de Vessy compte parmi ses collaboratrice-teur-s **72%** de femmes pour **28%** d'hommes.

Près de **71%** de l'ensemble des collaboratrice-teur-s de la Maison de Vessy est âgé de **45 ans** et plus.

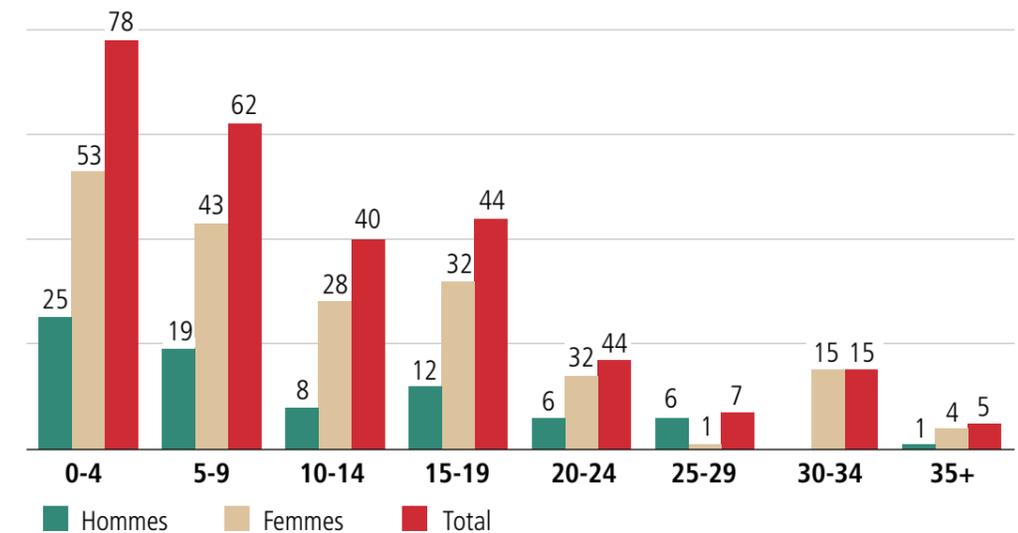
En **2021**, la tranche d'âge la plus représentée au sein de l'Institution chez les femmes comme chez les hommes est de **55 à 59 ans**.

Répartition de l'effectif contrat à durée indéterminée 31.12.2021



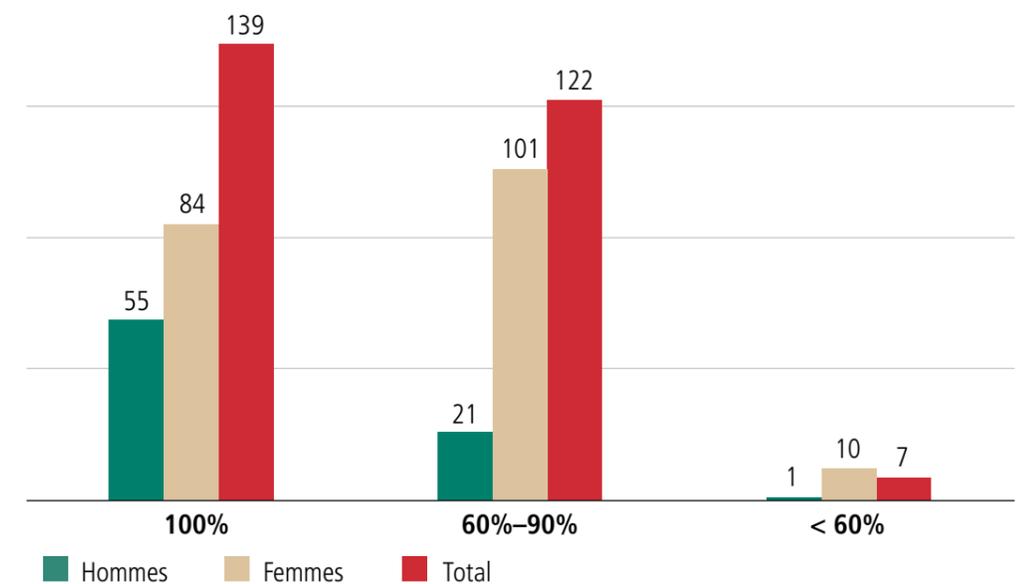
L'effectif de la Maison de Vessy est réparti en deux grands pôles d'activités. **Le secteur des soins**, plus largement représenté, compte 60% des effectifs et emploie ainsi 153 collaboratrice-teur-s. **Le secteur socio-hôtelier**, qui englobe 5 services différents schématisés en rouge sur le graphique ci-dessus, regroupe 40% de l'effectif avec 111 collaboratrice-teur-s active-f-s.

Ancienneté (employé-e-s) contrat à durée indéterminée 31.12.2021



En 2021, les femmes cumulent en moyenne 12 ans d'ancienneté contre 11 ans pour les hommes. Au niveau global, les collaboratrice-teur-s de la Maison de Vessy atteignent **en moyenne 12 ans d'ancienneté**.

Taux d'activité - contrat à durée indéterminée 31.12.2021



Parmi les collaboratrice-teur-s de la Maison de Vessy, 139 personnes, soit **plus de 51%** des effectifs, **travaillent à plein temps**. 122 personnes, soit un taux de 45% de nos collaboratrice-teur-s, travaillent à temps partiel, allant de 60 à 90% d'activité et 11 collaboratrice-teur-s de la Maison de Vessy sont sous contrat à moins de 60%.

Turnover 2021

Effectif au 01.01.2021	258
Effectif au 31.12.2021	272
Départs en 2021	12
Turnover	4.5%

Le taux de rotation (ou turnover en anglais) est le rapport entre le nombre de départs et l'effectif moyen employé par l'établissement pendant un exercice comptable (une année civile).

11.2 Suivi du rapport de la Cour des Comptes

En 2021, le suivi du rapport d'audit n°143 de 2018 de la Cour des Comptes s'est poursuivi et le service RH a travaillé à l'établissement de nombreuses procédures, directives et documents fondateurs, qui ont permis de clôturer une recommandation supplémentaire et de poursuivre les travaux sur celles qui restent ouvertes à ce jour.

Le délai de clôture du suivi du rapport de la Cour des comptes est reporté au mois de mai 2022.

11.3 Recrutements

L'année 2021 ne fera sans doute pas office d'année de référence en la matière puisque ce ne sont pas loin de 55 processus de recrutement qui ont été menés par le service RH.

Cette hausse de postes à pourvoir s'explique par la création de postes supplémentaires uniquement dans le domaine des soins.

Par ailleurs, le service RH a mis un focus sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et il a ainsi anticipé le renouvellement des nombreux départs prévus dus, entre autres choses, à une pyramide des âges inversée au sein de l'Institution.

Chiffres clés :

- 4'500 dossiers de candidatures reçus,
- 135 entretiens de sélection menés
- 1'000 heures de travail consacrées à la gestion des processus de recrutement.

La Direction des ressources humaines a mené des réflexions quant au développement d'outils à disposition pour gagner en efficacité lors de recrutements, minimiser les risques et optimiser l'occupation des ressources du service. Des travaux préparatoires ont été menés et seront poursuivis en 2022 pour une éventuelle acquisition d'une nouvelle plateforme de recrutement et de mobilité interne.

11.4 Formations

En 2021, la Maison de Vessy a poursuivi ses priorités en trois objectifs principaux :

- la relève des métiers de la santé, de l'exploitation et de l'animation ;
- le développement des compétences de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs (savoir, savoir-être, savoir-faire) ;
- le développement de sa marque employeur.

Persuadés que la formation continue est une nécessité absolue pour une réponse à nos besoins Institutionnels, nous sensibilisons en continu l'ensemble de notre personnel sur différents sujets intégrant des thématiques centrales qui ont eu trait pour 2021 de manière non exhaustive aux sujets suivants :

- les recommandations et outils de référence pour la prévention de la transmission des agents infectieux (SARS-CoV-2 notamment) dans le cadre de la pandémie ;
- le traitement des alarmes, la manipulation des extincteurs et les consignes et comportements attendus lors « d'évacuation »/transfert en cas de feu ;
- la sécurité et les interventions en hauteur ;
- la formation « Montessori » mise en place sur 3 jours pour développer la prise en charge interdisciplinaire ;
- la formation dispensée par Hestia sur la gestion globale de l'offre des repas dédiée aux Habitant-e-s de la Maison de Vessy.

En 2021, nous avons également mis l'accent sur l'accompagnement des cadres de proximité et le renforcement des compétences des managers en lien avec l'ensemble des étapes du cycle de vie du-de la collaborateur-trice d'une part et le rôle du manager dans la gestion des conflits et la protection de la personnalité des collaborateur-trice-s d'autre part.

En 2021, le cumul des heures de formation pour l'ensemble des collaborateur-trice-s de la Maison de Vessy représente près de 200 jours, ce qui représente un investissement majeur en période de pandémie.

Enfin, la Maison de Vessy a tenu encore une fois à jouer son rôle sociétal en intégrant dans son dispositif de formation la dimension sociale, en poursuivant sa participation dans la réinsertion et la réadaptation, en renforçant sa collaboration avec ses partenaires et pairs : office cantonal de l'emploi, hospice général, ou encore OFPC.

11.5 Gestion de la santé en entreprise

Les travaux d'un dispositif de santé et bien-être au travail ont été renforcés en 2021 car la thématique est une des préoccupations centrales du comité de direction de la Maison de Vessy.

Le sujet est vaste et la représentation de l'idéal de la qualité de vie au travail varie, sans doute grandement, d'un-e collaborateur-trice à l'autre. Il n'en demeure pas moins que nous avons travaillé en 2021 à la constitution d'un socle de base qui permet à chacune et chacun des employé-e-s de l'institution d'évoluer dans un environnement de travail sain et serein, afin de délivrer des prestations de qualité aux résident-e-s.

Le périmètre des activités menées à cet effet est large et englobe notamment les notions suivantes :

- l'accompagnement des cadres de proximité pour un management bienveillant, exemplaire et incarné ;
- l'adhésion au Groupe de confiance
- les travaux préparatoires au déploiement du dispositif de gestion de l'absence ;
- le renforcement du dialogue social avec la commission du personnel notamment, à travers des groupes de travail participatifs consacrés à des sujets institutionnels ;
- de nouvelles prestations dédiées aux collaborateur-trice-s (Seconde Chance, location de parkings, etc.) ;
- une communication renforcée, claire et transparente.

11.6 Les parkings de la Maison de Vessy : signature d'un protocole d'accord

En 2021, la Maison de Vessy a « rouvert » le dossier parking, et ainsi créé un groupe de travail institutionnel, avec la participation de membres de la Commission du personnel pour répondre à la demande et au besoin de places de stationnement pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Maison de Vessy ayant des besoins.

Des séances de travail ont permis d'imaginer et de dessiner les contours d'un projet qui permet désormais à la Maison de Vessy de couvrir ses charges structurelles en lien avec les parkings et surtout d'offrir à l'ensemble du personnel de l'Institution qui le désirait, une place de stationnement.

Ce projet a été mené dans un élan d'entente, de bonne intelligence et de partenariat social avec la contribution de la commission du personnel et nous permet de refermer cette page de l'histoire Maison de Vessy dans une énergie positive.

11.7 Projet pilote – Rôle et organisation de la fonction ASSC

La Direction des soins infirmiers (DSI) et la Direction des ressources humaines (DRH) ont conjointement débuté le projet ASSC afin de définir les rôles et responsabilités de la fonction d'ASSC dans l'institution, son « imbrication » dans l'organisation et la constitution des équipes de soins, la définition des grands principes de délégation et la clarification du périmètre des responsabilités de chacune des fonctions des unités de soins de la Maison de Vessy.

Un groupe de travail participatif avec les collaborateur-trice-s et les cadres des soins a débuté en 2021 qui devra se poursuivre l'année prochaine.

11.8 La Maison de Vessy une entreprise formatrice

Au 1er juillet 2021, la Maison de Vessy a adhéré au dispositif du Groupe de confiance prévu par l'Etat de Genève.

Nous nous réjouissons de pouvoir offrir désormais à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Maison de Vessy, y inclus les cadres, cette nouvelle prestation qui constitue une alternative externe et neutre.

Les actions du Groupe, le dispositif en lui-même et les modalités de contact de l'organisme ont fait l'objet d'une campagne de communication globale en interne.

Dans les différentes étapes de présentation de ce nouveau partenariat, nous avons eu le plaisir d'accueillir la directrice du Groupe de confiance qui s'est notamment exprimée devant la commission du personnel.

11.9 Vaccination

La Vaccination, qui rime habituellement avec la grippe saisonnière dont il est question plus bas dans ce chapitre, a pris une tout autre dimension cette année en raison de la pandémie de Covid-19, qui a obligé les institutions de soins à faire preuve d'agilité, de réactivité et d'innovation pour coordonner le processus de vaccination à l'interne de l'établissement.

A la Maison de Vessy, nous avons administré 2 doses de vaccination Pfizer à plus de 200 collaborateur-trice-s sur la période de mars à juin 2021.

La Maison de Vessy a également effectué en 2021 sa traditionnelle campagne de vaccination contre la grippe. La DG et la DSI ont fait la promotion de cette campagne auprès des équipes et des cadres de l'institution, rappelant les potentielles lourdes conséquences pour les populations à risque et précisant l'enjeu multiple de la vaccination encore en cette nouvelle année de crise sanitaire.

Cette campagne a rencontré comme l'année précédente un succès mitigé à la Maison de Vessy.

11.¹⁰ Les RH et la pandémie : suite

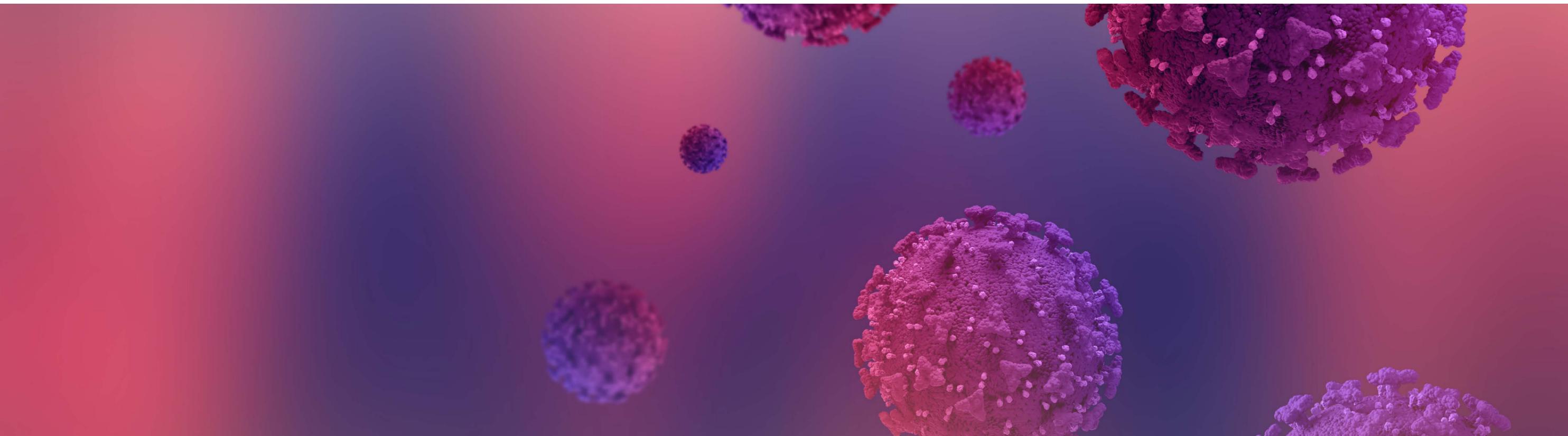
Si nous devons trouver une composante fiable dans la situation sanitaire en 2021, nous pourrions sans doute évoquer l'instabilité, l'inconstance et la fragilité de l'équilibre de la situation pandémique.

L'évolution du contexte sanitaire a obligé la Maison de Vessy à se réinventer, à faire preuve de résilience et de célérité dans la transmission d'informations, l'adaptation et l'application du plan de protection et la coordination de la poursuite de l'ensemble des opérations et de la délivrance des prestations aux résident-e-s notamment.

Le Service des ressources humaines de la Maison de Vessy a en permanence maintenu le lien avec ses collaborateur-trice-s à travers une communication régulière et transparente portant sur les grandes thématiques suivantes :

- consignes de sécurité et gestes barrières ;
- annulation, réorganisation, redimensionnement des activités des équipes et de différents événements et fêtes institutionnelles ;
- déploiement des mesures fédérales et cantonales dans la lutte contre le virus ;
- vaccination (1ère, 2ème et 3ème doses) ;
- etc.

La Maison de Vessy a pu naturellement, et comme toujours, compter sur l'engagement sans faille de l'ensemble de ses collaborateur-trice-s, qui ont fait preuve d'endurance, d'abnégation et de dévotion qui forcent le respect.





12 Système de contrôle interne (SCI)

Dans la continuité de la mise en place du système de contrôle interne initié en 2018, le comité de pilotage SCI a œuvré au développement du SCI :

- suivi des audits internes et externes
- identification des risques institutionnels et création d'une matrice des risques
- identification des sujets d'audits internes 2022
- identification des projets institutionnels 2022 et 2023
- formalisation de nombreux processus internes
- mises à jour en continu des tableaux de suivi.

12.1 Les procédures, directives et annexes

Tout en continuant à travailler sur la rédaction de procédures et annexes RH, le comité de pilotage a particulièrement formalisé des processus liés à la direction administrative et financière. Ces deux dicastères confondus, il s'est agi de la rédaction et de la mise en œuvre de 23 procédures et de la mise à jour d'une dizaine de documents concernant l'entrée des résidents.

12.2 Les risques institutionnels

L'ensemble des cadres a participé au process d'identification des risques de la Maison de Vessy. Les risques opérationnels ont été concaténés en 3 grands risques institutionnels. L'ensemble des documents et du processus ont été présentés au CA, qui les a validés.

12.3 Les projets

Projet pilote allocation pour impotent (API)

En juillet 2021, la Direction générale de la santé (DGS) et l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS) ont initié un projet pilote afin de garantir que tous les ayants droits bénéficient d'un recours optimal aux allocations pour impotents, notamment dans les établissements médico-sociaux (EMS).

Dans ce cadre, La Maison de Vessy a répondu positivement sur sollicitation du Directeur du service du réseau de soins et des EMS. Le projet pilote, qui a commencé début novembre, continuera à se déployer en 2022.

Acquisition d'un nouvel outil de gestion des achats

L'outil de gestion des stocks et d'approvisionnement actuel de la Maison de Vessy, acquis il y a plus de 20 ans, ne répondant plus aux besoins d'évolutivité et d'optimisation des flux de l'institution et n'étant plus supporté par le prestataire, la Maison de Vessy a lancé un appel d'offres simple qu'elle a adjugé en juillet 2021.

Renouvellement des Switchs de la Maison de Vessy

La cyberattaque de la Maison de Vessy le 12 septembre 2020 a fragilisé l'institution. La Direction générale, qui, après audit, a décidé d'investir de manière conséquente dans le renouvellement de tous les Switchs de l'institution. La Maison de Vessy a lancé un appel d'offres simple qu'elle a adjugé en décembre 2021.

Par ailleurs la Direction générale a souhaité inclure à chaque fois que cela fait du sens, des membres de la commission du personnel dans les processus de gestion de projets institutionnels, ce qui a été le cas en 2021 pour les 3 projets suivants :



Seconde chance

La Maison de Vessy s'inscrit dans une démarche écoresponsable afin de participer à la réduction du gaspillage alimentaire, en gérant les invendus du restaurant 12 34, que la brigade cuisine au quotidien. Depuis le 15 juin, Seconde chance permet aux collaboratrices et collaborateurs de profiter de tarifs à moitié prix sur les invendus du jour.



Panneaux d'affichage

Dans le but de promouvoir et standardiser l'affichage des informations institutionnelles, syndicales et de la commission du personnel destinées aux collaborateur-trice-s de la Maison de Vessy, le groupe de travail a œuvré à la mise à disposition de supports d'affichage identiques et harmonisés qui permettent un affichage clairement défini et délimité dans l'espace et le temps. Ces panneaux tripartites sont utilisés depuis le 1er juillet.

Parkings de la Maison de Vessy

Ce projet, débuté en octobre 2020, a pu aboutir à la redéfinition des espaces de parkings de la Maison de Vessy pour les collaborateur-trice-s, les externes et les visiteurs. La mise en œuvre du projet a pu avoir lieu en septembre et la finalisation du projet a abouti à la signature d'un protocole d'accord entre la direction de l'institution et la commission du personnel, rendant ainsi caduque le protocole d'accord du 1er juin 2011. La Direction générale et la commission du personnel continueront d'œuvrer de concert au déploiement d'un plan de mobilité douce dans le cadre du PLQ des Grands Esserts.

12.4 Les audits

Audit IT

Afin d'obtenir une cartographie précise de l'état du système et du parc informatique de l'institution et des risques liés à ceux-ci, la Maison de Vessy a lancé un appel d'offres simple pour un audit IT, qu'elle a adjugé en juillet 2021. Le rapport de l'auditeur faisant état des mesures à prendre pour sécuriser l'ensemble du système et du parc informatique a permis de débiter les travaux en 2021.

12.5 La qualité institutionnelle

Dans la suite des années précédentes, le comité de direction continue à développer au quotidien une culture constructive de la gestion des incidents au sein de l'institution. Par ailleurs, les plans de protection, de pandémie et d'hygiène sont régulièrement mis à jour par la Direction des Soins Infirmiers, soumis au GRESI et à disposition des collaborateur-trice-s, ainsi qu'aux visiteurs qui souhaiteraient les consulter.

13 Labels

La Maison de Vessy a encore pu s'enorgueillir de continuer à bénéficier de différents labels de qualité et d'en obtenir de nouveaux :



AIECD

Le label de l'Association Internationale Ensemble Contre la Douleur (AIECD), qui s'inscrit dans une démarche au quotidien de l'évaluation de la douleur des résident-e-s, afin de les soulager le mieux possible, en continu a été reconduit en octobre 2021.



Fourchette verte

La Maison de Vessy est de nouveau labellisée Fourchette verte « seniors », label qu'elle détient depuis mai 2017. Cela implique une restauration de qualité que nous sommes fiers de proposer au quotidien à nos habitant-e-s afin qu'ils se restaurent de manière saine et équilibrée, tout en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun-e d'entre elles-eux.



Genève région terre avenir (GRTA)

Débutées en 2019 et poursuivies en 2020, les démarches pour entrer dans le cercle fermé des établissements labélisés « GRTA » (Genève région terre avenir) ont finalement abouti. Le Restaurant Le 1234 est ainsi fier d'annoncer l'obtention du label en mai 2021.



Euro Toques

Le label Euro Toques Suisse, reçu en 2015 par notre Chef et qu'il détient toujours, témoigne de son respect d'un code d'honneur et de son engagement à défendre son métier et à promouvoir la qualité des produits de son pays, de sa région et de son terroir dans la cuisine qu'il propose au quotidien à la Maison de Vessy.



Fait maison

Le label « Fait maison », désormais bien connu grâce à son logo vert et aux délicieux plats et desserts préparés par notre brigade, continue à faire la joie des gourmand-e-s au quotidien..



1+ Pour tous

Notre institution arbore fièrement depuis plusieurs années le « label 1+ pour tous, Employeur responsable ». Reconduit en octobre 2020, sa validité perdurera jusqu'à octobre 2022.

Ce label est une reconnaissance destinée aux institutions et entreprises du canton qui engagent, à compétences égales, des personnes sans emploi résidant à Genève et qui favorisent le retour sur le marché du travail de personnes qui ne bénéficient pas de tous les avantages pour retrouver un emploi, soit en raison de leur âge, d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période de chômage trop longue.



éco21

C'est avec tout autant de fierté que la Maison de Vessy a reçu le certificat éco21, décerné par les SIG en novembre 2021, signifiant l'engagement de notre institution en faveur des économies d'énergie et du développement durable.



14 Partenariats et remerciements

La Maison de Vessy remercie chaleureusement et naturellement les résident-e-s, leurs familles et leurs proches pour la confiance témoignée, l'endurance et la compréhension dont ils ont tous-tes fait preuve durant cette année 2021 marquée par la pandémie de Covid-19.

2021 nous aura démontré que dans l'adversité, malgré les mois qui passent, la fatigue et la lassitude qui s'accumulent, il est possible de compter sur l'extraordinaire engagement de l'ensemble des équipes de la Maison de Vessy et sur la compréhension des familles de nos cher-e-s habitant-e-s.

La Maison de Vessy remercie très chaleureusement l'ensemble des quelques 300 collaborateur-trice-s qui travaillent au quotidien pour le bien-être et le bonheur de nos habitant-e-s et qui, malgré la poursuite, oeuvrent avec professionnalisme, engagement et bienveillance.

La Maison de Vessy remercie ses nombreux partenaires, qui l'ont accompagnée tout au long de l'exercice 2021, pour leur soutien, leur investissement et leur précieuse collaboration.

La Maison de Vessy souhaite adresser ses plus sincères remerciements à son magistrat, M. Mauro Poggia pour son réel soutien, et sa présence à la Maison de Vessy notamment lors de la célébration de la Fête nationale du 1er août 2021.

La Maison de Vessy souhaite naturellement remercier la direction générale de la santé en la personne de son directeur, M. Adrien Bron, et en celle de M. Laurent Mauler. Nous remercions également tous les collaborateur-trice-s du département avec qui nous avons régulièrement échangé cette année durant.

En 2021, la Maison de Vessy a pu compter sur des partenaires précieux, les HUG, la CPEG, l'Hospice général, l'Association Alzheimer, imad, les SIG, le SPAD, le SPC, l'OCE, la Mairie de Veyrier, Medicalis et Adecco, la banque Raiffeisen, Berney SA et l'agence Trt, qu'ils soient toutes et tous chaleureusement remerciés de leur soutien.

Les interventions de divers prestataires externes concernant de nombreux sujets divers et variés, comme la mise en conformité de l'institution, la formation des cadres ont continué malgré la pandémie mais naturellement dans le plus strict respect des gestes barrières et de l'application systématique des consignes de sécurité.

Ses plus vifs remerciements vont à Maitre Constansa Derpich, M. Peter Mosimann, M. Daniel Villard, Mme Arianne Trabelsi, Mme Elisabeth Assal-Bouchardy, et M. Philippe Cathélaz.



ASILE DE LA VIEILLESSE, A VESSY

1921-2021
100 ans
M